



**4èmes Journées nationales de France urbaine
Nantes, 9 et 10 septembre 2021**

Jeudi 9 septembre 2021 – 16h00-17h30

Atelier n° 7 : achat public durable et responsable, moteur des politiques territoriales d'économie circulaire et d'ESS

Responsables France urbaine : Delphine Bourdin & Christophe Amoretti-Hannequin

Intervenants :

- **Émeline BAUME**, première vice-présidente du Grand Lyon en charge de l'économie, de l'emploi, du commerce, du numérique et de la commande publique et **Frédéric MINARD**, adjoint au maire de Roubaix en charge du développement économique, de l'ESS, de l'enseignement supérieur et des relations internationales, co-présidents de la commission économie circulaire et ESS de France urbaine
- **My-Lan NGUYEN**, conseillère parlementaire et Relations avec les élus locaux au sein du cabinet de la Secrétaire d'Etat Olivia GREGOIRE, chargée de l'Économie sociale, solidaire et responsable
- **Antoine DETOURNE**, délégué général d'ESS France
- **Emmanuelle LEDOUX**, directrice générale de l'Institut national de l'économie circulaire (INEC)
- **Mahel COPPEY**, présidente du Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire (RTES), et vice-présidente de Nantes Métropole en charge des déchets, de l'économie circulaire et de l'ESS
- **Hervé FOURNIER**, conseiller municipal de la Ville de Nantes, délégué à la commande publique durable, alimentation, circuits courts, marchés, professions réglementées et conseiller métropolitain délégué à la commande publique durable
- **Nicolas CROS**, directeur des achats et de la commande publique à Bordeaux Métropole

Problématique : l'achat public durable et responsable, moteur des politiques territoriales d'économie circulaire et d'ESS

L'ESS et l'économie circulaire sont deux façons de faire de l'économie « autrement ». Si l'ESS a, entre autres, pour objectifs principaux la solidarité et la lucrativité limitée, l'économie circulaire favorise la transformation des modes de production et de consommation plus sobres afin de préserver les ressources (matières premières primaires et ressources naturelles) ; il s'agit avant tout de prévenir la production de déchets et de les réduire grâce à la circularité.

On note une imbrication de plus en plus grande entre économie circulaire et ESS. Les deux partagent en effet des points communs sur la dimension environnementale : approvisionnement local et durable, valorisation de ressources présentes sur un territoire, allongement de la durée de vie des biens avec l'intensification des activités de réemploi, de réutilisation et de recyclage.

Ces « nouvelles » économies territoriales se développent sous l'effet d'une crise sanitaire qui renforce la pertinence de la (re)constitution de chaînes de valeurs locales. Ce mouvement devrait s'amplifier avec les récentes évolutions du cadre législatif et réglementaire (lois AGEC et « Climat et Résilience », notamment), qui placent désormais les questions de réemploi, de réutilisation et de transition écologique et sociale au cœur des stratégies des acheteurs publics, contribuant à la structuration de filières économiques locales aux emplois non-délocalisables et créatrices de plus-value territoriale.

Dans ce contexte, la commande publique devient un puissant levier de transition des territoires vers des modèles économiques plus vertueux et inclusifs.

Déroulé :

Propos introductifs des co-présidents de la commission Economie circulaire & ESS

- **Interventions d'Emeline BAUME et de Frédéric MINARD** : évolutions récentes et à venir des cadres législatifs et réglementaires et perspectives (10 minutes)

1^{ère} séquence – Le cadre législatif et réglementaire pour une commande publique durable et responsable

- Réactions sur les évolutions du cadre législatif et réglementaire en matière de commande publique
- Comment ces évolutions peuvent appuyer le développement des politiques territoriales d'ESS et d'économie circulaire ?
- Quelles en sont les limites ?
- Quelles améliorations à considérer, notamment au niveau européen (publication par la Commission européenne d'un plan d'action sur l'ESS à la fin de cette année, présidence française du Conseil de l'Union européenne au 1^{er} semestre 2022...) ?
- **Intervention de My-Lan NGUYEN**, conseillère parlementaire et relations avec les élus locaux au sein du cabinet de la Secrétaire d'Etat Olivia GREGOIRE, chargée de l'économie sociale, solidaire et responsable : sur la loi « climat et résilience » (8 minutes)
- **Intervention d'Antoine DETOURNE**, délégué général d'ESS France : sur les réactions à la loi « climat et résilience » et comment améliorer et faciliter l'intégration de l'ESS dans la commande publique (8 minutes)
- **Intervention d'Emmanuelle LEDOUX**, directrice générale de l'Institut national de l'économie circulaire : sur les réactions à la loi « climat et résilience » et comment améliorer et faciliter l'intégration de l'économie circulaire dans la commande publique (8 minutes)

Session de questions/réponses avec les participants (10 minutes)

2nde séquence – Mise en œuvre de l'achat public durable et responsable et Actions des territoires urbains

- Retour d'expérience et partage de bonnes pratiques de collectivités en matière de commande publique durable et responsable
 - Quels impacts sur les stratégies et politiques territoriales d'ESS et d'économie circulaire ?
 - Comment aller plus loin ?
- **Intervention de Mahel COPPEY**, présidente du Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire (RTES), et vice-présidente de Nantes Métropole en charge des déchets, de l'économie circulaire et de l'ESS (8 minutes)
 - **Intervention d'Hervé FOURNIER**, conseiller municipal de la Ville de Nantes, délégué à la commande publique durable, alimentation, circuits courts, marchés, professions réglementées et conseiller métropolitain délégué à la commande publique durable (8 minutes)
 - **Intervention de Nicolas CROS**, directeur des achats et de la commande publique à Bordeaux Métropole (8 minutes)

Session de questions/réponses avec les participants (10 minutes)

Mots de conclusion des co-présidents

Interventions de Emeline BAUME et de Frédéric MINARD (10 minutes)